

Mairie de Montagne
38160 MONTAGNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 28 mars 2014 à 16 h

Présents : BOFFELLI Christian, DECARD Frédéric, FOULQUIER Luc, LAVERGNE Vincent, MANDIER Corinne, MAGNIER Ludovic, PACAUD Patrick, TURQUET Cécile, VIALLE Michel, VINCENT Céline

Excusé : SAUTY Vincent qui a donné pouvoir à TURQUET Cécile

Vincent LAVERGNE, Maire sortant, félicite les élus et présente l'ordre du jour : élection du maire, décision sur le nombre d'adjoints et élection des adjoints. Il passe la parole au doyen d'âge, Michel VIALLE, pour qu'il préside l'élection du Maire.

I – Election du Maire

Michel VIALLE rappelle que l'élection se fait à bulletins secrets, il demande qui est candidat, seul Vincent LAVERGNE se présente.

Résultat : 11 votants, 10 pour et un blanc

L'ensemble du conseil félicite le Maire élu et Michel VIALLE lui passe la parole pour présider la suite de la réunion.

II – Débat sur le nombre d'adjoints

Monsieur le Maire dit qu'il envisage deux hypothèses soit un fonctionnement avec 2 adjoints soit avec 3 adjoints. Dans ce cas cela se ferait à dépense constante, l'indemnité de chacun étant réduite. Il peut être également envisagé de donner une délégation spécifique à un conseiller avec une indemnité, cela s'est fait dans le précédent conseil.

Après débat il est décidé, à l'unanimité, de commencer à fonctionner avec deux adjoints, ceci pouvant être revu si le besoin se faisait sentir.

III – Election des adjoints

Le Maire propose que Corinne MANDIER soit première adjointe, celle-ci est d'accord et il n'y a pas d'autre candidat.

Résultat : 11 votants, Corinne MANDIER : 9 voix, Frédéric DECARD : 2 voix

Le Maire informe le conseil que Christian BOFFELLI ne souhaite plus être adjoint. Celui-ci confirme. Le Maire propose que Frédéric DECARD, qui s'est beaucoup investi lors du précédent mandat, devienne deuxième adjoint, celui-ci est d'accord pour être candidat.

Résultat : 11 votants, 10 pour et 1 blanc

Christian BOFFELLI s'engage à accompagner Frédéric pour l'aider à prendre ses nouvelles fonctions.

La séance est levée vers 17 h.

Prochain conseil pour la mise en place des commissions et des délégations le mardi 15 avril à 20 h.